Reprise d'Aquanord

Communiqué de presse commun du préfet de la région Nord-Pas de Calais, du président du Conseil régional du Nord-Pas de Calais du président de la Communauté urbaine Dunkerque-Grand Littoral, du maire de Gravelines du président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale, du délégué régional d'Electricité de France, du président de la plate-forme d'innovation « Nouvelles vagues » et du président du groupe « Ichtus »

Aquanord et l'Ecloserie marine de Gravelines vont poursuivre leur activité. C'est une bonne nouvelle pour les salariés, pour la commune de Gravelines, pour la Côte d'Opale, et au-delà, pour toute l'aquaculture française. Ce jeudi 21 novembre 2013, à l'issue d'une procédure collective de liquidation judiciaire engagée le 31 juillet 2013, le tribunal de commerce de Dunkerque a en effet retenu l'offre de reprise de ces deux sociétés par le groupe « Ichtus », sur la base d'un projet de développement axé sur la qualité, la recherche et l'innovation.

La sauvegarde de ce fleuron de l'aquaculture française a été permise par la mobilisation et l'engagement de tous,.

Le groupe français Ichtus poursuivra ainsi sur le site l'activité historique de grossissement de bars et de daurades, avec une production ramenée de 2500 à 1500 tonnes pour assurer une production plus qualitative. Il participera activement avec l'écloserie marine de Gravelines au développement de l'aquaculture nationale par la sélection de nouvelles espèces en partenariat avec les centres de recherche français. Pour ce faire, Aquanord-Ichtus et EMG-Ichtus emploieront 57 des 87 salariés actuels des deux sociétés. Les anciens salariés bénéficieront pendant deux ans d'une priorité d'embauche dans le cadre du développement futur de l'activité.

L'Etat, La Région Nord-Pas de Calais, la communauté urbaine de Dunkerque et EDF ont encouragé cette reprise en nouant un partenariat financier renforcé avec la plate-forme d'innovation Nouvelles Vagues. Ce centre de recherche et développement de l'aquaculture française, basé à Boulogne-sur-Mer et conventionné par l'Etat et le Conseil régional, déploiera une activité nouvelle sur le site de Gravelines où il engagera des programmes d'innovation labellisables par le pôle de compétitivité Aquimer ; l'accent sera porté notamment sur l'efficacité énergétique des process. Ce déploiement de la plate-forme d'innovation Nouvelles Vagues bénéficiera également de financements apportés par les groupes Total et ArcelorMittal dans le cadre des conventions d'ancrage et de revitalisation conclues avec l'Etat.

Parties prenantes de cette dynamique, la Ville de Gravelines et la Chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Opale ont fortement contribué à la pérennisation de l'activité en renforçant les partenariats noués avec le site aquacole.

Partenaire historique d'Aquanord, le groupe EDF se félicite que les eaux chaudes de la centrale de Gravelines dont il a souhaité fiabiliser l'amenée jusqu'au centre aquacole puissent être mises au service de l'innovation et ainsi contribuer à la sauvegarde de l'emploi. Grâce à la proximité avec EDF, le site aquacole a bénéficié et bénéficiera d'une eau régulée en température et d'un site unique en France, sans conflit d'usages, qui permet toutes les expérimentations et toutes les perspectives d'avenir.

Il faut enfin saluer l'engagement des salariés d'Aquanord et d'EMG, qui, durant cette période d'incertitude sur l'avenir, ont fait passer au premier plan la bonne marche de l'outil de production. Ce professionnalisme des salariés a constitué l'un des facteurs de réussite de l'opération de reprise.

Par ce partenariat exemplaire, c'est toute une région qui a démontré sa capacité à s'unir pour développer les activités d'avenir et soutenir l'emploi.

Dunkerque, le 21 novembre 2013

*

A l'attention des rédactions : un rendez-vous de presse est organisé lundi 25 novembre à 16 heures sur le site d'Aquanord à Gravelines

Contact presse : Mme Catherine KUPER, sous-préfecture de Dunkerque

tél: 03 28 20 59 65